

trait d'union

lettre de la Communauté de communes Gisors Epte Lévrière septembre 2008 - n°10

Bientôt le grand plongeon

Les travaux du centre nautique avancent au rythme prévu. Le toboggan est en place et le carrelage est en cours de pose. La société attributaire de la gestion du centre pour 10 ans, Espace récréa, a proposé les tarifs qui seront appliqués à l'ouverture, toujours prévue fin 2008. Gratuit pour les enfants de moins de 3 ans, l'accès à l'espace aquatique comprenant les bassins sportif, ludique et le jacuzzi coûtera 3,90 euros pour un enfant (3,5 euros par carnet de dix) et 4,90 euros pour un adulte (4,32 euros par carnet de 10) soit moins cher qu'une place de cinéma.

L'espace « Bien être » qui permettra en plus de l'espace aquatique, l'accès au sauna et au hammam coûtera 9 euros. Abonnements et activités diverses seront également proposés (fitness, aquagym, coaching, bébés nageurs...).

ACTUALITE

Les travaux de voirie pour 2008

Des tarifs plus attractifs pour les centres de loisirs

lire en page 2

ZOOM

C'est la fête sur la voie verte le 28 septembre

lire pages 4 et 5

PRATIQUE

Nouveaux horaires pour les transports scolaires

lire page 6

DÉCOUVERTE

Neaufles Saint-Martin

lire page 7



Gisors
Epte Lévrière

Communauté
de communes

5, rue Jean Jaurès

27140 Gisors

tél. : 02 32 27 89 50

Fax : 02 32 27 89 49

Site internet : www.cdc-gisors.fr

Départ en retraite

Patrick Fressard, chef d'équipe de la voirie, quitte ses fonctions pour faire valoir ses droits à la retraite à la fin du mois de septembre. Son très grand professionnalisme, son sérieux, sa gentillesse et sa disponibilité étaient connus et appréciés de tous. C'est pour une part à son travail assidu que nous devons le bon état de la voirie communautaire. Après une carrière effectuée à la DDE puis au SIVOM et enfin à la Communauté de communes, son itinéraire professionnel aura suivi l'évolution du contexte territorial. Nous lui souhaitons une bonne et longue retraite. C'est Michel Coubeau qui prendra sa succession. Déjà membre de l'équipe voirie, il saura prendre un relais efficace. Un nouvel agent viendra le remplacer dans l'équipe. Il s'agit de Philippe Mesnil qui arrive de l'équipe voirie de la mairie de Cergy.

Nouveau service Prêt de matériel aux assistantes maternelles

La Communauté de communes a mis en place un RAM itinérant dont l'une des missions est d'organiser des activités d'éveil. Il apparaît que l'absence de matériel adapté, notamment pour les déplacements avec plusieurs enfants, peut être un frein à la participation active des assistantes maternelles au RAM. C'est pourquoi, les élus Communautaires ont décidé, à compter du mois de septembre, la mise en place d'un prêt de matériel de puériculture pouvant faciliter également la gestion courante de leur activité. Une convention de mise à disposition sera signée avec chaque assistante. Pour plus de renseignements s'adresser au pôle Enfance/Jeunesse au 02 32 27 89 58.

Centre de loisirs Inscriptions pour la Toussaint

Il est rappelé que les centres de loisirs seront ouverts aux vacances de la Toussaint à Vesly, Bazincourt-sur-Epte et Bézu Saint-Eloi. Le centre de Mainneville sera ouvert en fonction du nombre d'inscriptions. Nous rappelons ci-contre les tarifs, variables selon les ressources des familles, modifiés par les élus en mai 2008, qui sont aujourd'hui inférieurs à ceux imposés par la CAF.

Centres de loisirs
coût 2008
145 000 euros

Voirie

les travaux 2008

Les travaux de voirie suivants ont été réalisés ou le seront d'ici la fin de l'année 2008. Ils représentent un coût global de 740 000 € pour la Communauté de communes. En fonction de la faisabilité technique, des ajustements de cette programmation sont toujours possibles.

● Gisors :

réfection des enrobés : place de Riegelsberg, rue Jacques Brel, rue du Chemin vert, rue Bourvil, route de Rouen/Templiers, route de Saint-Paër, rue Forcinal;
Reprise des profils des bordures : carrefour Bouloir/Eluard;

● Bézu-Saint-Eloi :

Réfection partielle des bordures caniveaux : rue des Moulineaux et rue de la briqueterie;

● Mesnil-sous-Vienne :

Réfection de voirie (enrobé et gravillonnage) : route du timbre;

● Mainneville :

Bordure caniveaux sur RD+tapis : rue du sac;

● Noyers :

Réfection de voirie (enrobé et gravillonnage) : route des Deux Haies;

● Authevennes :

bordures caniveaux sur RD + évacuation eaux pluviales : rue du Bout d'en Bas
évacuation eaux pluviales : rue de l'Aulnaie;

● Neaufles-Saint-Martin :

bordures, caniveaux + tapis sur environ 180 m (à partir de la rue du Vicariat) : rue du Bois;

● Amécourt :

Gravillonnage de l'arrêt du car scolaire : rue de la Vierge Bleue.

Ce sont les communes qui proposent les travaux de voirie à effectuer sur le territoire communal, définissent leurs priorités annuellement et font la demande de travaux à la Communauté de communes. Ce n'est pas la Communauté de communes qui décide d'inscrire tels ou tels travaux, mais bel et bien les communes. Aussi, pour toute demande de travaux, il convient de s'adresser à la mairie qui décidera d'inscrire ou non ces travaux dans les propositions à faire à la Communauté de communes.

Voirie budget
investissement 2008
982 000 euros

Tarif horaire des accueils de loisirs

Ressources mensuelles imposables (Ressources annuelles/12)	Nombre d'enfants à charge		
	1 enfant	2 enfants (-10 %)	3 enfants et + (-15 %)
- de 1 000 €	0,25 €	0,23 €	0,21 €
1 000 € - 1 500 €	0,30 €	0,27 €	0,26 €
1 500 € - 2 000 €	0,37 €	0,33 €	0,31 €
2 000 € - 2 750 €	0,44 €	0,40 €	0,37 €
2 750 € - 3 500 €	0,48 €	0,43 €	0,41 €
3 500 € - 4 000 €	0,53 €	0,48 €	0,45 €
4 000 € - 4 500 €	0,58 €	0,52 €	0,49 €
+ de 4 500 €	0,66 €	0,59 €	0,56 €
Repas	3,20 €		
Nuitées	5 €		
Sorties	Supplément minimum de 5 € pour les "grandes" sorties		
Habitants hors Communauté de communes Gisors-Epte-Lévrière	Tarif unique : 13 €		



édito

Réformes ou récession

Cette rentrée s'effectue pour tous avec la préoccupation du pouvoir d'achat. C'est vrai pour les familles, les salariés et les retraités, mais aussi pour les collectivités locales. M. Eric Woerth, Ministre du Budget, a annoncé, lors de l'université d'été du MEDEF, que la réforme de la taxe professionnelle serait incluse dans le projet de loi de finances pour 2009, qui devrait être adopté en conseil des ministres le 24 septembre prochain. Il a indiqué que la taxe professionnelle, qui représente 44 % des ressources des collectivités locales, serait réduite « au fur et à mesure ». Pourtant le premier Ministre, M. François Fillon, avait assuré, le 10 juillet dernier, que cette réforme fondamentale pour les finances des collectivités locales ne saurait être faite « de manière unilatérale et précipitée » excluant de fait une réforme en 2009. Les ressources des collectivités locales qui assurent les missions transférées par l'État et garantissent les

services attendus par une population de plus en plus précarisée, se doivent d'être préservées. Si la décision annoncée par le Président de la République de taxer les revenus du patrimoine et des placements pour financer le RSA (revenu de solidarité active), semble aller dans le bon sens, l'essentiel de son financement reste encore

à la charge des départements et sera supporté également par les classes moyennes. Dans le même temps la dette de l'État envers les conseils généraux concernant le RMI s'élève à près de 2 milliards d'euros.

Autres réformes annoncées, celle des hôpitaux qui prévoit toujours la fermeture de blocs opératoires et de maternités dans les petits hôpitaux et la transformation de l'établissement public de La Poste en société anonyme et son introduction en Bourse. Les élus et les usagers de La Poste, échaudés par l'exemple de France Télécom qui continue de fermer ses agences et boutiques de proximité sur tout le territoire, s'inquiètent des conséquences que pourrait entraîner cette privatisation rampante. Si les élus et leurs associations ne s'opposent pas à des réformes allant dans le sens de l'amélioration du service rendu à la population, ils restent vigilants pour s'opposer à toute récession. Notre collectivité a besoin de services publics de qualité. C'est ce que nous nous efforçons de mettre en œuvre dans le cadre de nos compétences communautaires.

Marcel Larmanou

Maire de Gisors
Conseiller général de l'Eure
Président de la Communauté de
communes Gisors-Epte-Lévrière

28 septembre : tous en piste

Le syndicat mixte de la voie verte, présidé par Alain Masson a confié, depuis mai 2008, la gestion de la voie verte Gisors-Gasny au service de la Communauté de Communes. Ils assurent ainsi la gestion, l'animation et l'entretien de la voie.

L'entretien

Le marché pour l'entretien mensuel des bas côtés (de mai à octobre) a été attribué à l'entreprise Alicia élagage de Richeville, tandis que c'est Dynamic emploi, association intermédiaire de Gisors, qui est en charge du nettoyage de la voie. Il est procédé au ramassage des débris, des poubelles, des déjections ainsi qu'à l'entretien des panneaux chaque vendredi jusqu'à fin septembre et une fois par mois à partir d'octobre.

Un mobilier urbain est en cours d'installation entre Gisors et Château-sur-Epte. Il comprendra trois tables de pique-nique, dix poubelles, sept bancs et quatorze panneaux de signalisation pour les traversées de voirie, ainsi que des panneaux d'affichage du règlement intérieur de la voie verte.

Deux questions sur la voie verte

• Pourquoi le mobilier urbain n'est-il pas encore installé entre Château sur Epte et Gasny ?

Réponse : Cette portion de la voie verte est en site classé « Natura 2000 ». La mise en place du mobilier urbain nécessite donc l'accord préalable du ministère de l'écologie et du développement durable. La demande a été effectuée, et le mobilier à disposition des promeneurs pourra sans doute être installé courant 2009.

• Pourquoi le revêtement du sol est-il différent sur la partie située entre Château-sur-Epte et Gasny ?

Réponse : C'est pour la même raison que précédemment. Un enrobé sans pétrole « végétal » a été imposé par le ministère de l'écologie et du développement durable pour la partie classée « Natura 2000 ».

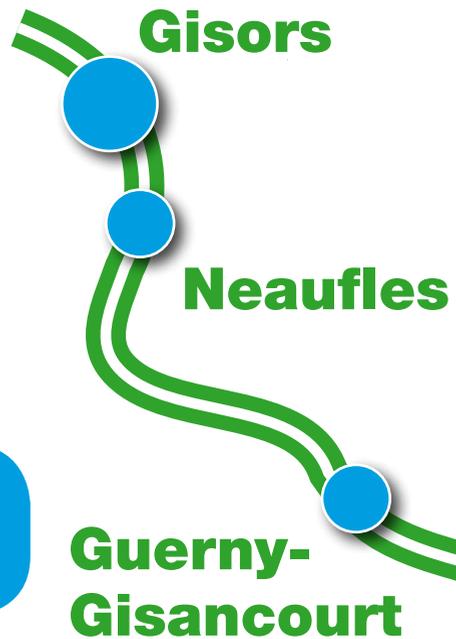
Budget centre nautique + voie verte 350 000 euros

L'animation

Le 28 septembre aura lieu la journée nationale des voies vertes. La voie verte Gisors-Gasny et le syndicat mixte se devaient de participer dignement, et pour la première fois à cette manifestation.

Dès 8h30, les élus montreront le chemin en participant à deux randonnées vélo au départ de Neaufles et de Gasny.

Dès 10 heures, les animations débuteront à Gisancourt-Guerny (salle des fêtes) avec un



Tables de pique-nique et bancs permettront aux promeneurs de prendre un moment de repos en famille et d'apprécier la campagne environnante.

marché artisanal qui proposera des produits locaux du terroir, des animations pour les enfants (structure gonflable) et un point de restauration. De la salle des fêtes partira également une randonnée pour la journée organisée par le club rando de Gisors.

A partir de 14 heures, des marionnettes géantes déambuleront sur la voie verte.

Au départ de Neaufles, le matin et l'après-midi, des vélos seront mis à disposition par Pro cycle, et une initiation à l'aquarelle sera proposée sur la voie verte.

A Berthenonville (salle des fêtes)

Berthenonville

Aveny

Gasny

une initiation au roller et au golf, une expo photo seront proposées ainsi que des randonnées.

A Aveny, un point de restauration sera à disposition des randonneurs et des curieux.

Gasny ne sera pas en reste. La ville sera le point de départ de randonnées, offrira un point de restauration et des structures gonflables pour les enfants.

N.B. : Les travaux de Neaufles Saint-Martin à Gisors sont gérés par EAD, mandataire du Conseil général, et pas par le syndicat mixte de la voie verte.

Transports scolaires

Modification des horaires

De profondes modifications ont été opérées par la Communauté de communes concernant les horaires des transports scolaires pour les circuits du matin des élèves des communes rurales se rendant aux Collèges Victor Hugo/Pablo Picasso et au Lycée/LEP Louise Michel/Louis Aragon en 1ère et 2ème rotation. Ces modifications répondent aux objectifs suivants :

● Sur les 1^{ères} rotations du matin :

- circuits plus directs ;
- des cars mieux et plus remplis ;
- moins de distance parcourue pour les Collégiens et Lycéens ;
- moins de communes desservies par un même car .

● Sur les 2^{es} rotations du matin :

- la 2^e rotation est considérée comme la voiture balai, qui doit desservir le maximum de points d'arrêts et de communes ;

- il s'agit donc d' un service accessoire qui n'est utilisé que par une petite minorité d'élèves (un maximum de 10 enfants par car).

Ces modifications ont aussi été guidées dans un souci d'économie, l'augmentation du prix du pétrole pesant lourdement sur la facture payée mensuellement aux transporteurs.

Pratique : les fiches horaires sont consultables sur le site de la Communauté de Communes.

Pour faire bonne route, respectez les règles de sécurité

Les élèves scolarisés de la maternelle au lycée, sont transportés quotidiennement par la Communauté de communes. 1 500 jeunes sont ainsi pris en charge gratuitement chaque jour et il apparaît utile dans ce cadre de rappeler certaines règles élémentaires de sécurité à observer impérativement .

● Avant la montée :

Prévoir d'être à l'heure pour attendre le car
Être poli à l'égard du chauffeur et envers les autres usagers.
Présenter son titre de transport au chauffeur.

● A la montée :

Ne pas se bousculer pour monter dans le car.
Attendre l'arrêt complet du véhicule et l'ouverture des portes pour monter sans pousser les camarades.
Monter le sac à la main afin de ne pas endommager les sièges.
Bien attacher sa ceinture de sécurité (si le car en est équipé) et mettre son cartable par terre à ses pieds et non pas sur les fauteuils ou dans les allées.

● Lors du transport :

Il est formellement interdit de consommer quoi que ce soit dans le car.
Il faut absolument rester calme, ne pas crier, ne pas interpeler les copains à l'autre bout du véhicule.

Ne pas se détacher, ne pas se lever et respecter les consignes du chauffeur.

● A la descente :

Attendre l'arrêt complet du véhicule pour se lever et descendre sans bousculade.
Rester à l'arrêt jusqu'au départ du car, afin de ne pas être renversé par un véhicule effectuant un dépassement.

En dernier lieu, rappelons aux parents des enfants de moins de six ans qu'eux-mêmes ou qu'un adulte responsable dûment mentionné dans la fiche d'autorisation doit absolument être présent à l'heure précise d'arrivée du car pour les retours du soir. Un retard même minime pouvant générer une gêne considérable pour l'ensemble du service.

En souhaitant que chacun respecte ces principes de base afin d'avoir la garantie d'un transport sans encombre. Dans ces conditions les uns et les autres feront une bonne route toute au long de cette année scolaire !

A chaque parution nous présentons une association locale qui contribue au dynamisme du territoire

L'Association Culture et Loisirs de Gisors (ACLG)

«Se distraire, se cultiver, se faire des amis».

L'Association Culture et Loisirs de Gisors depuis quinze ans vous propose un large choix d'ateliers accessibles à toutes les générations dans les activités les plus variées concernant les loisirs, la culture et les sorties. Avec plus de 300 adhérents, elle est la principale association culturelle du canton et attire de nombreux participants venus de départements voisins. Durant la dernière saison, elle a pu proposer un choix de 22 ateliers : arts plastiques enfants, arts plastiques adultes, scrabble classique, scrabble duplicate, bridge, échecs, décoration florale, anglais enfants, anglais adultes, espagnol, généalogie, informatique, qi gong, peinture sur porcelaine, atelier polyvalent (travaux manuels et sorties visites), encadrement, terre adultes, terre enfants, patchwork, yoga, pré-yoga, musiques actuelles... Elle projette par ailleurs d'ouvrir de nouvelles activités en cours d'année selon les demandes et les besoins de nos adhérents.

L'association qui a organisé ses « portes ouvertes », le samedi 6 septembre à la salle des fêtes de Gisors est à votre disposition pour vous faire découvrir la palette de nos activités et nos animateurs.

Pour la contacter :

Association Culture et Loisirs de Gisors
10, rue F. Cadennes - 27140 Gisors.
Permanences :
Lundi, mercredi et vendredi de 15h à 18h.
Tél. 02 32 27 35 25.
Courriel : contact@aclg-gisors.fr
Site internet : www.aclg-gisors.fr

Transports scolaires coût 2008
1 000 000 euros

Découvrir

Le village de Neaufles-Saint-Martin

Son histoire

Neaufles est l'un des plus anciens villages du Vexin normand. Au IX^e siècle, Neaufles formait avec Gisors un des domaines de la cathédrale de Rouen. Dès le XI^e siècle, Neaufles avait un château-fort. Vers 1050, Guillaume le Conquérant confia le château à Guillaume Crespin. Il ne reste plus aujourd'hui qu'une moitié de la tour après son démantèlement vers 1647. Ce château fit partie des douaires de Blanche de Castille et de Blanche d'Évreux qui y résida. Au XVI^e siècle, les habitants de Gisors appelaient ceux de Neaufles leurs cousins, car Neaufles passait pour la banlieue de Gisors. Il semble que cette situation se perpétue aujourd'hui.

Le patrimoine

L'ancienne église Saint-Pierre, dans la partie haute du village, devint après 1601 la chapelle de l'Hôtel-Dieu.

L'église paroissiale dédiée à Saint-Martin, remonte au XI^e ou XII^e siècle. La nef construite comme tout l'édifice en moellons avec angles de pierre est dépourvue de contreforts. A l'intérieur, à voir une charité de Saint-Martin du XVI^e siècle ainsi que de belles statues de Saint-Sébastien et Sainte-Barbe (XVI^e siècle), Sainte-Anne et Saint-Laurent (XVIII^e siècle) et une descente de croix classée.

N'oublions pas le château de Grainville (XVII^e

siècle) et le château du XVIII^e siècle transformé en haras au XIX^e siècle par la famille Veillepicard.

La croix percée, située dans un champ sur le bord de la D10, qui date du XI^e ou XII^e siècle et dont les origines sont mal définies, est considérée le plus souvent comme une croix de chemin. Pour le professeur Lucien Musset, il s'agit de la plus belle croix romane de Haute-Normandie. Un chef d'œuvre, inscrit aux monuments historiques, qui mériterait plus de considération et surtout une meilleure mise en valeur. Aux dernières nouvelles, on y pense dans les milieux autorisés.

Le patrimoine industriel est représenté par l'usine sise sur la Lévrière, dont la roue à aube représente un bel exemple de l'archéologie industrielle régionale avec ses 40 cv et son superbe mécanisme. L'usine, qui eut différentes vocations, a connu son heure de gloire avec la fabrication du célèbre Vitrex, cette matière translucide, qui remplaçait le verre, particulièrement appréciée pendant la seconde guerre mondiale. L'usine employa au cours des années soixante/soixante dix jusqu'à 135 personnes.

Les grands personnages

Charles le Chauve y réunit 856 les grands du royaume, et Blanche d'Évreux y résida durant 48 ans.

Neaufles-Saint-Martin aujourd'hui

La commune comptait 762 habitants en 1870, 931 en 1990 et 1169 en 2007 soit une progression de 12% sur les dix dernières années, ce qui correspond à la construction de 31 maisons nouvelles. Le village est doté de six classes primaires, d'un restaurant scolaire et d'un équipement de sport. Il fait aujourd'hui bon vivre à Neaufles-Saint-Martin. Le boom immobilier le confirme. Il sera poursuivi avec modération. Son nouveau Maire est Jean-Pierre Fondrille.

Michel Levé,
Président du SIRG

La recette de grand-mère Eugénie

Grenouilles à la mode normande

En pensant aux reinettes qui croassent sur les bords du magnifique étang de Neaufles-Saint-Martin, et sans leur vouloir aucun mal, nous vous proposons les grenouilles à la mode normande.

Faire sauter vivement au beurre pendant quelques secondes des cuisses de grenouille. Les mettre dans un plat creux beurré. Assaisonner de sel et de poivre. Saupoudrer abondamment de mie de pain et de persil haché, ajouter quelques noisettes de beurre. Passer à four vif pendant cinq à six minutes. Servir en arrosant d'un jus de citron.

MANIFESTATIONS CULTURELLES

15 septembre-31 décembre 2008

■ DANGU

- Loto 4 oct.
- Braderie Vêtement enfants 19 oct.
- Soirée fruits de mer (Entente du Vexin Normand) 22 nov.
- Marché de Noël 13 et 14 déc.

■ GISORS

- Journées européennes du patrimoine 19, 20 et 21 sept.
- Randonnée vallée de l'Eure (Club Rando) 24 sept
- Concert salle des Fêtes "Lachrymée" (Service culturel) 27 sept. 20h30
- Journée de la Voie Verte - Animations gratuites proposées par le Syndicat Mixte de la Voie Verte tout au long du parcours de la Voie Verte 28 sept. 9h00 à 17h00
- Braderie Croix Rouge du 30 sept. au 3 oct.
- Journée sportive 5 oct. de 8h à 12h
- Bibliothèque salle Chapillon exposition Claude Ponti (illustrateur de livre jeunesse) du 6 au 18 oct.
- Randonnée Montjavoult (Club Rando) 8 oct.
- De l'opérette à la comédie musicale salle des Fêtes (Service culturel) 12 oct. 15h
- Randonnée Villarceaux (Club Rando) 12 oct.
- Spectacle Conservatoire salle des Fêtes Pièce de théâtre pour les 5 à 8 ans 14 oct. 19h
- Camille Balzac salle des Fêtes Concert de musique actuelle en collaboration avec l'Abordage Hors les Murs (Service culturel) 24 oct. 20h30
- Randonnée Villeterte (Club Rando) 26 oct.
- L'éloge du Poil (théâtre cirque) Festival Automne en Normandie salle des Fêtes (Service culturel) 28 oct 29 oct 20h30 16h
- Loto aide au Scoutisme - salle des fêtes 2 nov.
- Semaine du cinéma pour enfant (cinéma Jour de Fête) débats, ciné goûters, lectures de contes et séances scolaires du 5 au 11 nov.

- Ciné concert jeune public Starewith accompagné par le trio Euphonium 7 nov. 20h30
- Salon Peinture AGAP du 7 au 16 nov.
- Bibliothèque : Lectures par Marc Roger 14 nov. en soirée
- Concert Brass Band (conservatoire) Salle des Fêtes 21 nov. 20h30
- Concert Sainte Cécile (Conservatoire) - Salle des Fêtes 23 nov. 16h
- Scène nationale d'Évreux "Paroles d'Afrique" (Service culturel) 27 et 28 nov.
- Loto école Joliot-Curie 30 nov.
- Téléthon les 5 et 6 déc.
- Marché de Noël (comité des fêtes) 7 déc.
- Concert de Noël (conservatoire) 19 déc. 20h30

NB : Ces informations nous sont transmises par les communes. Si votre commune n'est pas renseignée, c'est que les éléments ne nous sont pas parvenus ou qu'ils sont arrivés trop tardivement.